N° 364 — 21e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Jeudi 30 Décembre 1909

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près du théâtre de Fontenoy. — (Téléphone 051) TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 15.)

Siège administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr. Nord et Départements limitrophes : Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 — LOCALES. . . . . 1 fr. » —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, dans nos bureaux, 90, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 15.70 | A LILLE : N° 97

LA JOURNÉE

— La Chambre des députés a approuvé la construction d'une cinquième darse dans le bassin de Freycinet, à Dunkerque; elle a décidé le principe d'une taxe sur les ouvriers habitant hors frontières et elle s'est occupée du cas du pasteur révoqué Simonet. — Le Sénat a continué la discussion des retraites ouvrières.

— Au ministère de la guerre on a démenti que notre fusil Lebea soit en état d'infériorité.

— A Lambersart, on a trouvé le cadavre d'une jeune servante qui s'est suicidée.

OPINIONS

Réformisme Clérical

Un vent d'altruisme social souffle au camp clérico-conservateur. Les millions s'émeuvent. Les 40 HP. suspendent leur course dératée, pour ouïr les doléances de la misère humaine. M. Amelle est pris d'irrésistibles sympathies pour les garçons boulangers. Et nous, comme nous pas tous frères en Jésus-Christ! La mort fait-elle la distinction des origines et des privilèges ? N'a-t-elle pas vu des prolétaires, au bazar de la Charité, sauver au péril de leur vie des marquises et des comtesses ? Et el leur bel exploit ne les a pas empêchés de mourir de faim par la suite, le noblesse en est-elle diminuée du chef de cette mésaventure ?

C'est de tous les côtés un concert de tendresses et d'effusion populaire. Il y a quelques semaines, au Sénat, M. de Lamarzelle, avec cet aplomb qui n'appartient qu'aux gens de loi, dénonçait l'impuissance radicale à réaliser les réformes sociales. Il revendiquait l'honneur pour son parti, de les avoir toutes inscrites à son programme, d'être seul en état d'en résoudre les difficultés.

Dans une allocution, récemment, il annonçait la venue du roi, seul autorité capable de faire le bonheur de la nation française, livrée à d'indignes exploiteurs.

Ces énormités s'étalent sur tous les murs avec leur codicille obligatoire, la signature du Soulouque des Trullières, au bout d'une épître de félicitations reconnaissantes, car la réaction fait, en ce moment, une débauche étrange de placards et d'affiches. On sent venir les élections. Il ne faut pas se faire oublier. Questions sociales, questions d'enseignement, sont traitées avec la hauteur de vues particulières à nos adversaires. Tantôt ce sont des discours entiers, tantôt des citations heureusement choisies où on voit J.-J. Rousseau, M. Combes et Ravachol, un peu étupéfaits de voisiner ainsi, confesser la gloire céleste et vitupérer les forfaits de l'Ecole sans Dieu.

Hier, en l'honneur des boulangers, M. Amette tenait un meeting filtré, bien entendu et bien pensant, où la démocratie chrétienne s'était donné rendez-vous.

On a déploré l'état d'esprit du peuple ouvrier qui tient l'Eglise pour sa pire ennemie. Sur quoi certain jurisconsulte, d'âme peu fruste, a pris la liberté de justifier le peuple de cette hostilité. Il s'est tourné vers les députés de droite, nombreux à la séance. « Ce n'est point la faute du prolétariat, leur a-t-il dit. C'est la vôtre, Messieurs. Vous avez laissé à la majorité bloccarde le soin de faire le bonheur des travailleurs. Vous n'avez pas eu faire le sacrifice nécessaire de vos intérêts. Vous avez voté contre toutes les lois ouvrières, vous avez creusé le fossé, édifié le barricade. »

Je ne sais quel accueil nos honorables collègues de droite ont pu faire à cette longueuse si verte harangue. M. de Mun, sans doute, a fait un signe d'assentiment, mais M. de Lamarzelle a sans doute trouvé la mercuriale inopportune.

Car si l'on y réfléchit, M. Jay, l'orateur en question, a pu se mettre ensuite sous la protection de la soutane archiépiscopale. Mais en quelques mots, il a fait, avec une rudesse subversive, tout le procès de son parti.

Certes, nous ne nous faisons pas d'illusion sur nous-mêmes. Si le peuple est joyeusement venu à nous, républicains, c'est qu'il savait, c'est qu'il sentait bien que nous seuls avions et pouvions avoir le sens plébéien indispensable aux réformes qu'il souhaitait. Et si il délaisse l'Eglise, c'est qu'il a pu constater par une expérience douloureuse et constante, ce que valaient ses protestations de sympathie démocratique. C'est qu'il l'a vu solidaire de toutes les autorités abusives, de toutes les dictatures répressives, de tous les privilèges expressifs, de tous qu'ils consentaient à rendre hommage au dogme et à ses ministres.

Il sait qui a provoqué la Révolution de 1830 ; il sait qui a étouffé traîtreusement la trop confiante République de 1848, qui a bâti l'Empire, après nous avoir infligé l'humiliation de la loi Falloux et de l'expédition de Rome ; il sait qui a fait Mentana ; il sait qui hurlait à la mort après la Commune ; il sait que dans toutes les agitations, toutes les conspirations qui ont secoué la troisième République, le clergé catholique s'est trouvé du côté du désordre ou de l'impulsion. Il sait aussi pourquoi et pour qui l'armée des frocs s'est mobilisée et que ce n'était pas pour faire son bonheur et hâter la réforme sociale.

Il est tout de même des leçons qui ne se perdent point : au grand regret du Saint-Père, nous enseignions l'histoire. L'enseignement porte ses fruits. Qu'un philosophe, qu'un professeur comme M. Jay s'étonne de constater certaines incompatibilités, que son idéalisme les concilie dans les sphères supérieures de la doctrine, cela n'a rien que d'explicable.

Mais il y a dans l'histoire des fatalités qu'on ne remonte pas. Pas plus que le catholicisme romain ne peut revenir à la pureté du christianisme originel, pas plus la démocratie, lorsque d'affranchissement et principe d'universelle liberté, ne peut se réconcilier avec la foi traditionnelle et ses prétentions tyranniquement dogmatiques.

Il est beau, d'ailleurs, il chrétien de faire le bien sans espoir de récompense : c'est le sort qui attend l'action sociale des conservateurs. Qu'ils soient bien certains que dans l'accomplissement de notre œuvre, nous ne rabrouerons pas leur zèle de néophytes, et que nous n'entendons pas plus détenir le monopole de la solidarité humaine, qu'imposer par la violence celui de notre penser.

T. STEEG,
Député de la Seine.

La crise hellénique

La crise de la Grèce, que nous avons signalée il y a quelques semaines, est un des épisodes les plus curieux de la crise générale européenne.

En Grèce, comme dans tous les pays, le ministère des finances a besoin d'un supplément de ressources pour les besoins de l'armée et pour les entrées diverses des diverses administrations publiques qui augmentent continuellement comme partout ailleurs. Il ne s'agit que d'une quinzaine de millions par an, tandis qu'il s'agit ailleurs de centaines de millions, mais chacun est surmené aujourd'hui dans la proportion de ses forces.

M. Eutaxias, ministre des finances grecques, demande un supplément aux dégâts de boissons, propose le monopole des sucres, des impôts nouveaux sur le revenu, sur les successions, sur les terrains à bâtir, sur les pâturages, etc. En même temps le ministre propose des diminutions sur l'instruction publique et sur les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur. Les traits caractéristiques de ce tableau ressemblent peu, on le voit, à des indices de progrès dans la civilisation; et c'est une question, en effet, de savoir si la civilisation de l'Europe est en progrès, malgré les apparences et brillantes de l'industrie contemporaine !

Une scène extraordinaire s'est passée à la Chambre, entre le ministre de la guerre, colonel Lapathiotis, et la majorité des députés. Il s'agissait du projet de loi sur la réorganisation de l'armée. Le ministre de la guerre se tourne vers M. Theotokis et lui dit : « Quand vous avez quitté le ministère, vous avez laissé derrière vous l'armée en ruine ! »

La lampée est déchaînée : M. Theotokis et ses amis protestent contre ce qui vient d'être dit et ils quittent la salle des séances. Le colonel ministre ne s'émeut pas pour si peu et, se tournant vers les députés qui restaient, il leur dit : « Si vous n'êtes pas contents, vous pouvez partir aussi; je parlerai alors pour le public des tribunes. »

Tout le reste des députés quitte la salle des séances. Le colonel et le président se voyant tout seuls s'en allèrent aussi. Il ne restait plus que le public, mais la pièce était finie et tous les acteurs partis, les spectateurs s'en allèrent à leur tour en criant et en réclamant leur argent.

Malheureusement leur argent ne leur sera pas rendu : il s'agit toujours des 15 millions que le ministre des finances réclame et dont il ne peut absolument pas se passer.

Le gouvernement est en plein désarroi : le ministre de la guerre désapprouvé par ses compagnons d'armes, a donné sa démission. La Ligue militaire, qui est devenue le seul pouvoir réel du pays, s'accommode mal des libertés publiques et des traditions parlementaires.

Dans la situation troublée de la péninsule des Balkans, la Grèce et la monarchie pourraient bientôt courir des dangers qui viendraient augmenter le trouble général.

Hector DEPASSE,
Député de la Seine.

L'Exploitation technique des Chemins de fer

Le comité de l'exploitation technique des chemins de fer, qui est chargé d'examiner toutes les questions relatives aux commandes de matériel, à la recherche des causes des accidents de chemin de fer et aux dispositifs de nature à les éviter, ne comprend dans son sein aucun représentant des compagnies de chemin de fer.

M. Millerand vient, par décret, de modifier la composition de ce comité en y faisant entrer six délégués choisis parmi le personnel supérieur des six grands réseaux, et six agents, employés et ouvriers, désignés seulement parmi les différents services de l'exploitation, de la voie et de la traction.

CHRONIQUE

LE CANDIDAT BOXEUR

On n'a peut-être pas attaché assez d'importance au « geste » de cet étudiant qui, furieux d'être recalé, administra une paire de gifles à son examinateur.

Jusqu'à présent, les étudiants se contentaient de conspuer leurs professeurs ou de leur lancer à la tête des tomates et des pommes cuites. Les gifles ont un caractère de révélation précis encore. Les examens vont prendre une tournure nouvelle si les Torquemadas de la Sorbonne trouveront désormais à qui parler.

Jadis, les mamans allaient trouver les examinateurs et leur disaient :

— Monsieur, soyez indulgent pour mon fils... Il est si timide !

Ce à quoi le « bourreau » ne manquait pas de répondre :

— Fort bien, madame... Mais en quelle branche est-il plus particulièrement timide ?

Bientôt, les mamans tiendront un discours différent :

— Si j'ai un conseil à vous donner, monsieur, c'est de ne pas recaler mon fils, sinon, il pourrait vous en cuire.

— Mais, madame...

— Il n'y a pas de « mais » : Ferdinand peut développer un coup de poing qui pèse trente kilogrammes au dynamomètre ; il connaît la jiu jitsu, la savate et la boxe anglaise... Il a mis « knocked out » le champion poids moyen de « Horse Guards. » Ferdinand est de première force à l'épée et loge six balles, à vingt-cinq pas, dans une carte de visite. C'est vous dire, cher monsieur, que si vous avez le malheur de lui pousser des colles et de lui donner des boules noires, vous pourrez numéroter vos abattis.

— Madame, je...

— Il suffit. Vous m'avez compris... J'ai bien l'honneur de vous saluer.

De mon temps, les candidats au bachot arrivaient à la Sorbonne avec le chronogramme des rois de France écrite sur le verre de leur montre. Désormais, ils se contenteront d'emporter un browning à six coups ou un simple coup-de-poing américain.

D'Arvo.

BAVARDAGE

L'Herpétisme

Après le boulangisme, le dérouledisme, l'antidreyfusisme, voici venir une nouvelle rubrique, l'R. P. tisme. C'est la maladie du moment, inventée par nos docteurs en statistique et propagée et lancée par les journaux bourgeois et par les « Croix ».

L'Herpétisme — ne pas confondre avec la dartre qui démange — est un procédé sérodin dont le plus grand mérite serait d'augmenter — par la mise en assemblée des Herpétisés — le nombre des adversaires de la République, car son but non dissimulé est de faire une plus large place aux cléricaux et aux royalistes impénitents.

Il est bien aperçu que les chevaliers du Trône et du Gésu n'avaient pas assez de représentants à la Chambre et on s'est avisé, par des calculs aussi algébriques que malins, de leur procurer quelques sièges de plus.

J'aime beaucoup ce raisonnement ; je sais qu'il y a des gens qui ne demandent qu'à me fiche à la porte de chez moi. Comment donc pourrais-je faire pour leur faciliter leur besogne ?

C'est grand, c'est beau, c'est généreux, mais c'est bête. Ouvrir soi-même la porte aux cambrioleurs, c'est es que l'ami Courteline appelle être une poire.

Heureusement que l'Herpétisme a contre lui, pour l'esprit français si clair et si précis, l'énorme défaut d'être incompréhensible. On s'est laissé prendre au cheval Noir. On a hurlé au drapeau. On a mangé du juif. Tout ça, c'était d'une simplicité enfantine et les imbéciles marchaient comme un seul idiot.

Mais entasser les opérations arithmétiques les unes sur les autres — Pelions de multiplicandes sur Ossas de quotients — et arriver à cette conclusion que le candidat qui aura 20.000 voix blackboulera celui qui en aura obtenu 30.000, c'est une opération d'un loufoquisme exagéré qui n'empoignera pas les masses : elles s'en tiendront à cette formule élémentaire :

— Sont élus le candidat pour qui on a voté le plus grand nombre d'électeurs.

Herpétiques, mes amis, il faut trouver autre chose.

Jules LERMINA.

NOTRE LEBEL a été calomnié

Quelques journaux — comme par hasard nationalistes — ont inséré ces jours derniers que l'armement de notre infanterie laissait à désirer.

Mardi encore, dans son « Billet de Junius », l'« Echo de Paris » mettait dans la bouche d'un « homme officier supérieur » des propos lendemain à faire entendre que notre Lebel nous mettait en état d'infériorité, attendu que la rayure était usée, qu'il « ne possédait plus, par conséquent, qu'une jusqu'en des plus médiocres » et que, fait plus grave, son magasin donne lieu à de graves mécomptes.

Au ministère de la guerre, on dément de la façon la plus formelle ces propos. Dès qu'un fusil est usé, il est jeté à la fonte. Mais ajoute-t-on encore : Le fusil ne vaut que par la valeur morale et physique de son affut. En d'autres termes, l'homme qui tire est un facteur autrement important et digne d'attention que toutes les rayures, plus ou moins nettes, de nos fusils.

« Et, là-dessus, les Français ne sauraient craindre aucune comparaison. »

Quant à la question de la refonte possible de notre armement, disons que si une transformation devenait indispensable, elle serait beaucoup plus complète qu'on ne pense : les études faites dans les bureaux de la guerre aboutiraient alors à une véritable révolution de l'armement par la création de levée automatique. Mais nous n'en sommes pas encore là.

La Guerre à l'Ecole laïque

UN AUTRE ROCAFORT?

Un de nos confrères parisiens a reçu de son correspondent d'Amiens, l'information suivante :

« Les fonctionnaires de la région se sont fort émus d'un incident qui prend une grande importance en raison de la campagne menée par la réaction cléricale contre l'école laïque. Voici le fait :

« M. A..., percepteur, résidant à Saint-Pol, avait placé son enfant dans une école supérieure confessionnelle de jeunes filles. Ce que voyant, un de ses collègues, résidant également dans cette sous-préfecture, crut devoir, ou pouvoir, retirer ses enfants de l'école laïque où ils recevaient depuis le commencement de l'année scolaire « l'enseignement diabolique des instituteurs de la République » et les mit dans une école libre dirigée par des frères sécularisés.

« On s'étonne que l'attitude de M. A... ne lui ait valu aucune observation et qu'un fonctionnaire puisse étaler un tel dédain des institutions républicaines.

« Quant au percepteur qui a suivi ses traces, il aurait publiquement proclamé qu'il finissait enfin par s'apercevoir que dans les finances il ne fallait pas être trop républicain pour avancer. »

ECHOS

Petits rois en grève.

Il y eut lundi soir une levée de lulus. Ce n'est pas plus, cette fois, les électriciens de M. Pelleud qui se mettaient en grève. C'étaient les danseuses — auxquelles s'étaient joints les choristes — qui, au cours de la représentation de Coppelia, réclamaient une augmentation. Les unes et les autres mirent le marché en main à MM. Monager et Broussous, directeurs. Ceux-ci cédèrent après une demi-heure d'interruption dans la représentation. Ces démocrates du ballet, elles aussi, sont désormais unifiées... à 1000 francs.

Le nuage rouge.

Pierrot, lecteur de Cooper et de Gustave Aimard ! Le dernier des grands Peaux-Rouges a disparu.

Red Cloud, autrement dit le Nuage Rouge, chef des Sioux, vient de mourir à l'âge de 86 ans dans la réserve de Pine Ridge.

Dès 1865 Nuage Rouge se signala en attaquant les postes militaires, les trains des immigrants et en bref le bétail destiné au ravitaillement des soldats. En 1866, Grandes Côtes ayant été massacré [illegible] Nuage Rouge se lit nommer à sa place. A la même époque, il gagna par la force à la construction de la ligne du chemin de fer du Pacifique qui traverse maintenant les terres de chasse occupés par les Peaux-Rouges à cette époque. A la tête de 5000 Sioux, il fit une guerre acharnée aux soldats après avoir déclaré : « Vous prendrez peut-être mon pays, mais chaque mille de votre route depuis North Platte jusqu'au Yellowstone sera marqué par les corps de vos soldats. »

En 1867, Nuage Rouge fut complètement battu dans un combat avec le 18e d'infanterie. Il continua une guerre de guerillas encore pendant deux ans, mais ses compagnons s'avisèrent plus confiance en lui et en 1869, il fut capturé et conduit dans la réserve de Pine Ridge où il vient de mourir, non sans affirmer, jusqu'à son dernier souffle, son hostilité contre les Barbares blancs.

Etes-vous curieux ?

Etes-vous curieux de savoir le nombre d'objets : lettres, cartes postales, journaux, échantillons, mandats, etc., qui circulent en France par la voie de la poste Voici les chiffres pour 1908 :

1° Circulation postale intérieure :

Lettres ordinaires	1.144.431.958
Cartes postales	425.045.615
Chargements	65.220.669
Journaux, papiers d'affaires, échantillons, imprimés	1.167.340.511

2° Circulation postale internationale (non compris le transit) :

Lettres ordinaires	162.066.534
Cartes postales	11.086.702
Chargements	8.507.691
Journaux, échantillons, imprimés	166.454.686
Télégrammes	22.067.500
Cartes et enveloppes pneumatiques	5.544.625

3° Mandats :

Français	38.761.598
Internationaux	1.742.560
4° Bons de poste	7.298.560

A noter qu'en dix ans le nombre des lettres du service intérieur est passé de 716 millions à 1144 ; le nombre des cartes postales passait en même temps de 32 millions à 425, c'est-à-dire presque décuplait ; influence de la carte postale illustrée !

Donnons encore le nombre des conversations téléphoniques échangées l'an dernier :

Urbaines (réseau de Paris)	117.572.602
Urbaines autres que Paris	92.998.359
Interurbaines	21.947.412

Pour guérir.

Un médecin anglais a imaginé de traiter la tuberculose par une cure de travail modéré.

Ses malades doivent charger des charrettes, piocher la terre, faire de la maçonnerie, etc., etc. Bien entendu, les travaux exécutés doivent être exclusivement des travaux de plein air. L'inventeur de la méthode se vante d'avoir obtenu des résultats surprenants.

C'est, à tout prendre, d'ailleurs, une méthode dont on faisait déjà usage depuis longtemps, en Orléanais par exemple, les adolescents malingres s'occupent du bois ou à piocher la terre pour se développer. Le tout est de savoir s'il n'est pas trop tard pour essayer de ce traitement quand la tuberculose est là.

L'ESPRIT DE TOUS

Un Yankee vient de terminer, après un an de labeur, un violon composé de 3.274... cordonnets ! Malheureusement, quand il joua de ce stradivarius art nouveau, la sonorité bizarre qui s'en échappe fait... grincer des dents.

PAR SERVICE SPÉCIAL

NOS INFORMATIONS

LE PORT DE DUNKERQUE

La Cinquième Darse du Bassin Freycinet

LE PROJET ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE

La Chambre des Députés a adopté hier mercredi, le projet de loi ayant pour objet la construction au port de Dunkerque d'une cinquième darse dans le bassin Freycinet.

Ce travail, on le sait, est évalué à 15 millions de francs.

Il fera suite à celui entrepris en application de la loi du 24 décembre 1903 qui entraînait une dépense totale de 26 millions et qui comprenait : 1° le déplacement de l'enceinte de la ville et du canal d'écoulement des eaux ; 2° la construction d'un canal de dérivation provisoire de ces eaux ; 3° le prolongement des darses 3 et 4 des bassins de Freycinet donnant 1 kilomètre à de nouveaux quais ; 4° l'acquisition par expropriation des terrains nécessaires aux extensions successives du port que le plan général établi permet d'envisager.

Les dépenses se répartissaient ainsi :

Déplacement des fortifications, 11.250.000 francs ; Construction du canal de dérivation 2.750.000 fr; Agrandissement des darses 3 et 4, 6.000.000 fr.; Acquisition des terrains nécessaires aux extensions successives du port, 4.000.000 fr.

En exposant ce projet, le ministre [illegible] dit d'agrandissement du port n'entraient dans le total de la dépense que pour 5 millions, et que le surplus, déplacement de l'enceinte et du canal, acquisition des terrains, préparait les extensions futures et inévitables.

Les travaux de la loi de 1903 ne sont pas achevés que déjà la première des extensions prévues représentaient 3.226.958 tonneaux, les marchandises 2.923.589 tonnes :

Le développement du trafic a continué depuis, et le mouvement du port a atteint, dans l'année 1908 :

Pour le tonnage des navires, 4.154.649 tonneaux, et pour les marchandises 3.125.822 tonnes.

L'augmentation, de 1899 à 1908, soit en neuf années, est donc de 1.512.800 tonneaux de jauge des navires et d'environ 200.000 tonnes de marchandises.

Les travaux en cours permettront de faire face à un mouvement de 6 millions de tonneaux de jauge et de 4.200.000 tonnes de marchandises.

Si l'on n'entreprenait dès à présent l'exécution de nouveaux travaux d'agrandissement, la limite d'utilisation du port serait atteinte dans une dizaine d'années au plus.

Le projet actuellement soumis à la Chambre permet de doubler ce délai en portant la capacité du trafic annuel de Dunkerque à 7.500.000 tonneaux, pour la jauge des navires et à 5.500.000 tonnes, pour le tonnage des marchandises, et à [illegible] tonnes, pour le tonnage des navires.

Les travaux projetés sont [illegible] dans l'exposé des motifs du projet de loi :

« L'avant-projet présenté par les ingénieurs comporte la construction d'une nouvelle darse de 470 mètres de longueur moyenne et de 120 mètres de largeur, ce qui permettra d'y placer de trois à quatre rangées de grands navires, tout en réservant

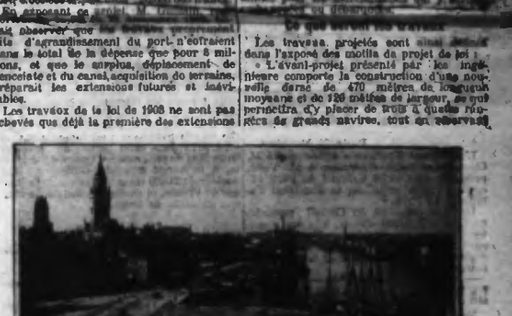

Vues générales du port et des bassins de Dunkerque

projetées dans le plan d'ensemble des agrandissements, est devenue nécessaire et urgente.

L'Extension du port de Dunkerque

C'est que, plus heureux que beaucoup d'autres ports français, Dunkerque voit le mouvement de ses bateaux et le trafic de ses marchandises s'accroître de façon constante.

La progression, dont les chiffres avaient été donnés à l'appui de la loi de 1903, présentés aux Chambres en 1901, avait été la suivante dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle :

En 1849, les navires représentaient 256.000 tonneaux, les marchandises 170.000 tonnes; En 1869, les navires représentaient 849.000 tonneaux, les marchandises 746.000 tonnes ; En 1879, les navires représentaient 1.650.346 tonneaux, les marchandises 1.466.572 tonnes ; En 1889, les navires représentaient 2.704.954 tonneaux, les marchandises, 2.384.294 tonnes ; En 1899, les navires représentaient 3.301.780 tonneaux, les marchandises 2.800.794 tonnes ; En 1900, les navires représentaient 3.226.958 tonneaux, les marchandises 2.923.589 tonnes.

Le développement du trafic a continué depuis, et le mouvement du port a atteint, dans l'année 1908 :

Pour le tonnage des navires, 4.154.649 tonneaux, et pour les marchandises 3.125.822 tonnes.

L'augmentation, de 1899 à 1908, soit en neuf années, est donc de 1.512.800 tonneaux de jauge des navires et d'environ 200.000 tonnes de marchandises.

Les travaux en cours permettront de faire face à un mouvement de 6 millions de tonneaux de jauge et de 4.200.000 tonnes de marchandises.

Si l'on n'entreprenait dès à présent l'exécution de nouveaux travaux d'agrandissement, la limite d'utilisation du port serait atteinte dans une dizaine d'années au plus.

Le projet actuellement soumis à la Chambre permet de doubler ce délai en portant la capacité du trafic annuel de Dunkerque à 7.500.000 tonneaux, pour la jauge des navires et à 5.500.000 tonnes, pour le tonnage des marchandises, et à [illegible] tonnes, pour le tonnage des navires.

Les dépenses reportées entre l'Etat, la ville et les Chambres de Commerce

La dépense prévue de 15 millions de francs sera répartie ainsi, entre l'Etat, la ville et la Chambre de commerce de Dunkerque :

Contribution solidaire de la ville et de la Chambre de commerce : 6.000.000 fr.; contribution de la Chambre de commerce seule : 1.500.000 fr.; droits d'octroi sur les matériaux, remboursés à l'Etat : 800.000 fr.; soit

[illegible]